ALOUETTE HAUSSE-COL

Horned Lark

Eremophila alpestris

- NICHEUR MIGRATEUR RARE
- AIRE : EN CONTRACTION
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Alain Hogue

Même si le mot alouette est bien ancré dans notre folklore – en raison de la célèbre comptine –, l'Alouette hausse-col demeure, de nos jours encore, une espèce largement inconnue du public. Son aire de répartition couvre une bonne partie des terrains ouverts de l'hémisphère Nord. Sur notre continent, l'espèce niche localement de l'Arctique jusqu'au centre du Mexique, ses effectifs se concentrant toutefois dans les Grandes Plaines. Deux sous-espèces se rencontrent au Québec : l'une (*praticola*) reste cantonnée dans le sud du territoire, tandis que l'autre (*alpestris*) nidifie depuis l'extrême est de la province (Gaspésie, îles de la Madeleine, Basse-Côte-Nord) jusqu'au Nunavik.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

C'est principalement dans les régions agricoles des Basses-terres du Saint-Laurent qu'on a repéré l'Alouette hausse-col. Son abondance relative culmine au sud du fleuve, là où l'agriculture tient une place prépondérante dans le paysage. À l'est de Kamouraska, l'espèce occupe seulement quelques enclaves agricoles et la cime des Chic-Chocs; les dunes des îles de la Madeleine abritent aussi une petite population isolée. Ces résultats témoignent du fait que l'espèce s'accommode d'une variété de milieux dégagés, pourvu que la végétation soit rase ou éparse : terres labourées, pâturages, prés, rivages maritimes, sommets dénudés, etc. (Beason, 1995). D'ailleurs, les paysages ouverts de la toundra conviennent parfaitement à ce passereau, qui niche jusqu'à l'extrémité nord du Québec et dans l'archipel arctique.

L'alouette peut pondre ses œufs dès la fin de mars, bien avant la période de pointe des travaux de l'Atlas. Tapie au sol sur son nid, elle échappe aisément aux regards. De fait, on a confirmé sa nidification dans à peine 7 % des parcelles où elle a été détectée. Malgré tout, des oiseaux qui en étaient probablement alors à leur seconde nichée ont été notés à 128 points d'écoute, en juin et au début de juillet.

SITUATION

La situation de l'Alouette hausse-col s'est gravement détériorée dans le Québec méridional depuis l'époque du premier atlas. Jadis commune dans nos campagnes, cet oiseau a été signalé cette fois-ci dans trois fois moins de parcelles, et a disparu notamment de plusieurs régions périphériques (Abitibi, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Haute-Côte-Nord, Minganie – incluant Anticosti). En outre, on a enregistré des pertes massives sur le piémont des Laurentides et dans le sud des Appalaches : quasi disparue de l'Outaouais, des Cantons-de-l'Est et du Centre-du-Québec, l'espèce s'est raréfiée dans Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent. Même dans son fief des Basses-terres du Saint-Laurent, sa probabilité d'observation a fortement chuté, bien que sa nidification hâtive lui permette de s'accommoder des monocultures de maïs ou de soya, là où d'autres oiseaux champêtres ne trouvent pas l'habitat qui leur convient (Smith, 2008c). Les données BBS confirment la situation précaire de l'espèce : ses populations ont diminué des trois quarts entre 1990 et 2014, dans le Québec méridional comme à l'échelle du Canada.

S'ajoutant à l'urbanisation croissante des dernières décennies, la transformation des habitats liée à la reforestation des terres agricoles marginales serait en partie responsable des problèmes que connaît l'alouette (Pelletier, 1995). Dans l'intervalle, la conversion de vastes superficies de pâturages et de cultures fourragères en cultures annuelles (chapitre 4), gourmandes en pesticides, a pu aussi jouer un rôle en réduisant les populations d'insectes (Mineau *et al.*, 2005). Ainsi, à moins que l'on adapte les pratiques agricoles pour protéger les oiseaux champêtres, l'alouette pourrait encore perdre des plumes.

Daniel Toussaint

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	226	103
NIDIFICATION PROBABLE	133	53
NIDIFICATION CONFIRMÉE	105	12
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**464**	**168**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**18,8 %**	**4,2 %**
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	128
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	1-261

INDICES DE NIDIFICATION

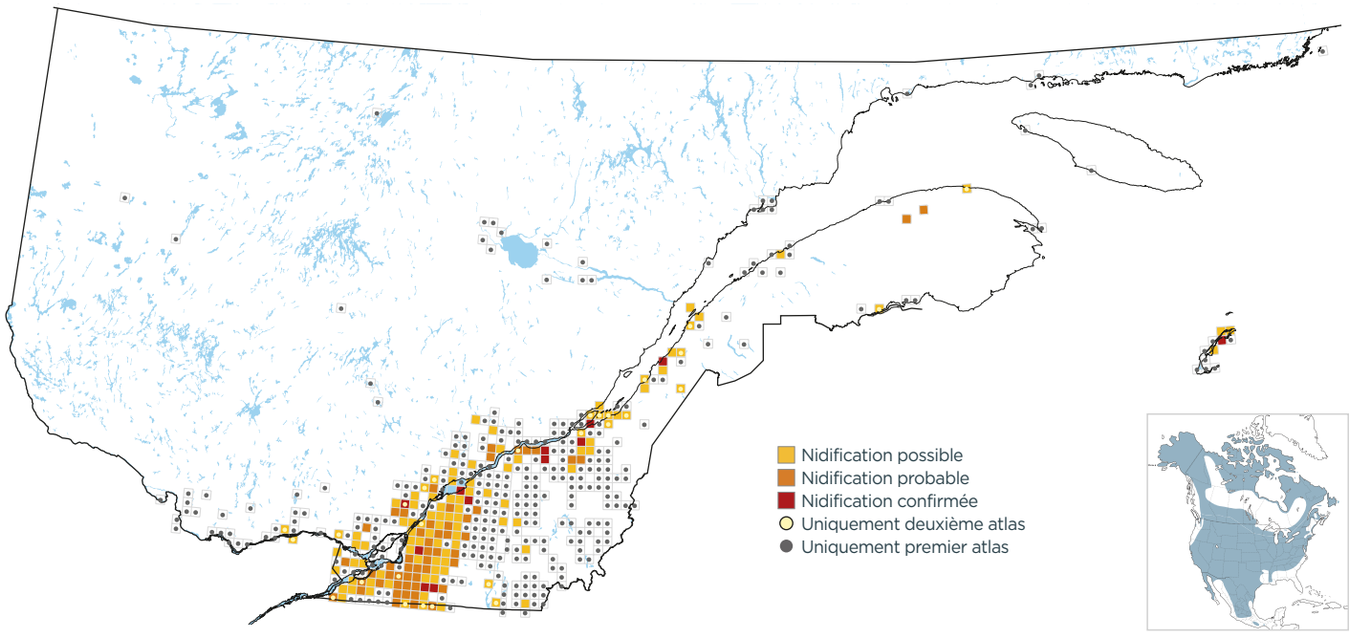

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

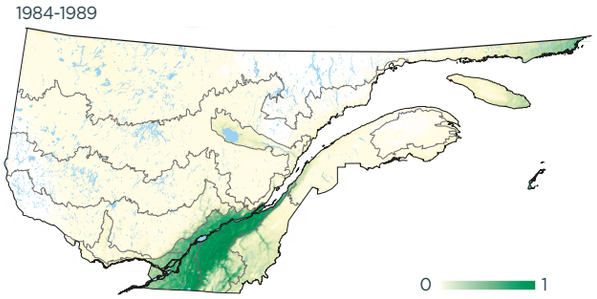

2010-2014

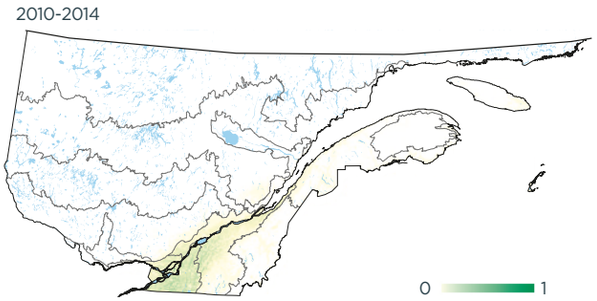

Variation

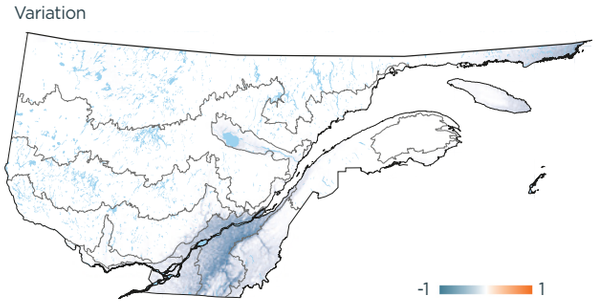

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

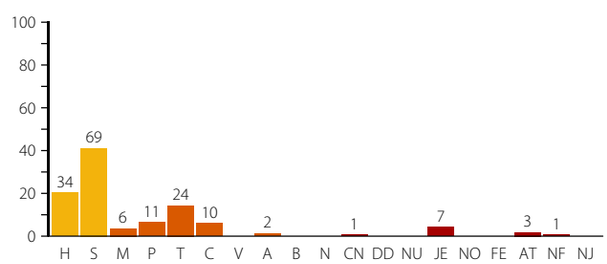

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

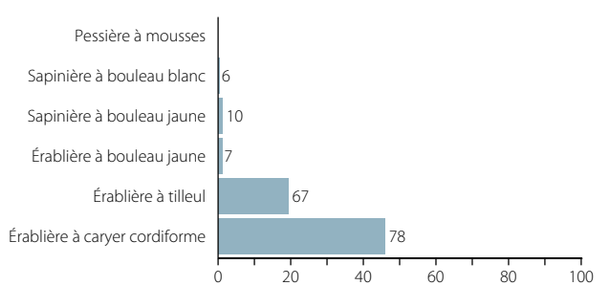
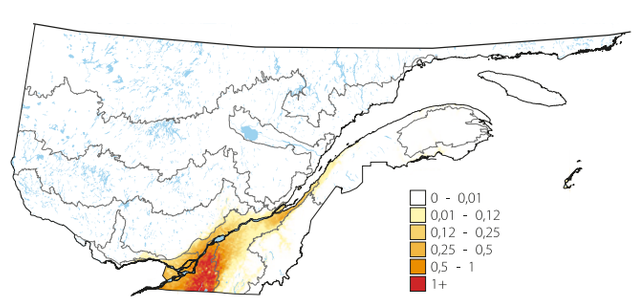
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)